

➤ **Présentation du métier - Secteur : Métier de la Santé**

Le ou la titulaire du DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) préparateur/technicien en pharmacie participe, selon la législation en vigueur, sous la responsabilité et le contrôle effectif d'un pharmacien, à tout ou partie des fonctions ainsi définies ci-dessous. Il accomplit ses tâches dans le strict respect du secret professionnel. Il est un acteur fondamental de l'objective qualité et il participe à la maîtrise des dépenses de santé.

➤ **Les compétences entrepreneuriales**

Il doit être attentif, soigneux et méthodique. De par sa fonction commerciale il doit avoir le goût du contact, être aimable, souriant et disponible. Il doit avoir une bonne connaissance des produits, de leurs posologies et de leurs contre-indications. Il doit être apte à mener des actions de prévention, de conseil et de vente des produits de parapharmacie.

➤ **Perspectives d'évolution**

Le Préparateur en pharmacie peut travailler dans deux domaines de la fonction publique : dans la fonction publique hospitalière, ou encore dans la fonction publique de l'Etat. Il existe des possibilités d'évolutions professionnelles pour le préparateur en pharmacie exerçant dans le milieu hospitalier celui-ci peut après 4 années d'expériences devenir cadre de santé, en accédant en amont au concours et en obtenant le diplôme de cadre de santé.

➤ **Entreprise d'accueil**

Le Préparateur en pharmacie exerce son métier aussi bien dans le secteur public que le secteur privé. Dans le milieu extrahospitalier ou intra-hospitalier. Dans le milieu intra-hospitalier le Préparateur en pharmacie exerce soit au sein d'un hôpital, soit au sein d'une clinique. Cependant, la majorité des préparateurs en pharmacie exerce leur profession au sein d'une officine, dans une pharmacie de ville. Le Préparateur en pharmacie peut également exercer son métier au sein d'un laboratoire pharmaceutique.

➤ **Equivalence/Passerelle**

Pas d'équivalence ni de passerelle pour cette certification

➤ **Les activités du métier**

- Accueil le public et vente
- Analyser l'ordonnance ou la demande
- Préparation et conditionnement
- Conseil, prévention, information, formation et communication
- Enregistrer, vérifier, identifier et stocker les matières premières, stocker les articles de conditionnement, conditionner, étiqueter conformément à la législation, participer au contrôle de la qualité du produit fini ou en cours de réalisation, établir tous les documents nécessaires, tarifer.
- S'assurer que les conditions d'hygiène soient bien remplies
- Etablir les formalités nécessaires aux remboursements par les divers organismes sociaux et/ou payeurs,
- Vigilance (Vérifier les conditions de conservation/signaler au pharmacien les effets graves)
- Veille documentaire (Participer au recueil des informations)
- Vérifier l'ouverture des droits ; établir la facture, transmettre les dossiers pour remboursement, contrôler les remboursements.

Objectifs

Devenir un professionnel hautement qualifié capable de seconder le pharmacien dans la préparation et la délivrance des médicaments.

Contenu de la formation

- Sciences fondamentales
- Science du médicament
- Physiopathologie et pharmacologie thérapeutique
- Infectiologie thérapeutique
- Sciences végétales
- Législation et gestion d'officine
- Autres produits dispenses à l'officine
- Posture professionnelle de santé
- Mise en situation professionnelles
- Apprentissage en officine

Modalité de déroulement

- Présentiel.

Modalité pédagogique

Salles balisées, salles aménagées, salles informatiques et plateaux techniques (Laboratoire et ateliers)

Modalité d'évaluation

- Devoirs surveillés
- Contrôles continus : Evaluations semestrielles et ponctuelles
- Dossier Technique
- Etudes de cas
- Examens blancs
- Oraux.

Coût de la formation

Gratuit pour les apprentis de 16 à 29 ans. Prise en charge des coûts par l'OPCO suivant la branche professionnelle. Coût moyen : 9 400 €/ an

Indicateurs de résultats

Taux de réussite à l'examen

*Nouveau diplôme

Taux d'insertion Professionnelle

*Nouveau diplôme

Taux de poursuite d'études

*Nouveau diplôme

Valeur Ajoutée

(Taux d'insertion dans le métier visé des diplômés)

*Nouveau diplôme

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS FORMATIONS
CMA FORMATION RIVIÈRE-SALÉE

📍 Quartier Laugier - 97215 RIVIERE-SALEE

☎ 0596 68 09 14

✉ secretariat.cfa@cma-martinique.com

🌐 cma-martinique.com

📘 @CMA972

📷 cma_martinique

📺 cma-martinique

RNCP RNCP35719 - Date d'enregistrement: 30/06/2026

Certificateur : Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

Durée de la formation

- 2 ans

Admission

- Etre âgé(e) de 16 ans à 29 ans révolus
- Niveau souhaitable : Etre titulaire d'un baccalauréat général /technologique ou d'un diplôme équivalent reconnu.

Modalité d'inscription

- Pré-sélection sur PARCOURSUP,
- Inscription après participation obligatoire à la réunion d'information au CAD, conclusion d'un contrat d'apprentissage.

Rythme/Nombre d'heures

- Alternance : 1 semaine en centre et 1 semaine en entreprise.
- En centre : 1 ère année : 420 h
2 ème année : 420 h

Nombre d'apprentis en 2023

59

Taux de rupture des contrats d'apprentissage

*Nouveau diplôme

Taux d'interruption en cours de formation

*Nouveau diplôme

Personne en situation de handicap

Pour toute interrogation relative à l'accueil de personne en situation de handicap, contacter le référent handicap :

« Mme Stéphanie BOISNOIR » :

stephanie.boisnoir@cma-martinique.com

ou

0696 89 64 03